

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINTE FOY SAINT SULPICE

SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2024

Del2024-09-31

Date de la convocation : 3 septembre 2024

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres excusés : 1

Nombre de membres absents : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202210-20240911-DEL2024-09-31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/09/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze septembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Sainte Foy Saint Sulpice, dûment convoqués, se sont réunis, en session ordinaire, salle du conseil municipal en Mairie, sous la présidence de Monsieur Mickaël MIOMANDRE, Maire

PRESENTS : Messieurs MIOMANDRE M. - PONVIANNE G. - COUTURIER A. – DE OLIVEIRA F. - DUINAT J. – JURINE T. – PALLUAT DE BESSET D. – REBOUX A. – RICO S. – THIVOLET D. – VERCHERAND P. – BARROUX V. – MOREL P. - TRICAUD M..

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Monsieur VIAL F.

ABSENT : 0

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame MOREL Paulette

OBJET : PROJET CITY-STADE - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'ENVELOPPE TERRITORIALISEE DEPARTEMENTALE :

Monsieur le Maire présente le projet d'installation d'un city-stade, entre le terrain de foot et le terrain de tennis. Le montant des travaux s'élève à 40 014.50 € HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter la subvention au titre de l'enveloppe territorialisée départementale, pour aider aux travaux d'aménagement et d'installation d'un city-stade.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide de solliciter une subvention au titre de l'enveloppe territorialisée départementale pour aider aux travaux d'aménagement et d'installation d'un city-stade ;**
- **Charge Monsieur le Maire de constituer le dossier ;**
- **L'autorise à signer toutes les pièces y afférant.**

Fait à Sainte Foy Saint Sulpice, le 11 septembre 2024

Le Maire
Mickaël MIOMANDRE

Le secrétaire de séance,
Paulette MOREL

